

Le partenariat parental : les essentiels pour se lancer

Public concerné

Orthophoniste

Pré-réquis

Etre orthophoniste titulaire d'un diplôme européen

Objectifs de la formation

A l'issue de la formation, la/le stagiaire sera capable de :

- Développer et mobiliser des savoir-être et des savoir-faire facilitant la mise en œuvre d'un partenariat parental.
- Co-construire un plan d'intervention orthophonique adapté aux besoins du patient et de sa famille.
- Proposer aux parents des outils et des activités pour soutenir la généralisation des acquis dans le quotidien.

Objectifs pédagogiques

- Mener un entretien clinique structuré permettant de faire émerger les besoins, attentes et priorités du patient et de son entourage.
- Définir des objectifs d'intervention SMART dans une démarche de décision partagée.
- Mettre en œuvre une rééducation écologique et fonctionnelle favorisant la généralisation des progrès.
- Déterminer les critères d'arrêt de la prise en charge orthophonique

Démarches pédagogiques

Moyens mobilisés

- Vidéoprojection pour les supports visuels (diaporamas, vidéos cliniques)
- Supports écrits remis aux stagiaires (documents de synthèse, fiches-outils, articles)
- Diaporamas PowerPoint pour les exposés et les synthèses
- Études de cas (proposées par le formateur et/ou les participants)
- Travail en groupe autour de réflexions professionnelles et de situations cliniques
- Ateliers collaboratifs, mises en situation et jeux de rôles pour renforcer les compétences relationnelles et réflexives

Méthodes pédagogiques utilisées (recommandations de la Haute Autorité de Santé)

- Méthode affirmative : transmission de savoirs par l'intervenant
- Méthode interrogative : questionnements structurés pour faire découvrir et trouver, par induction ou déduction, les connaissances à acquérir
- Méthode active : confrontation aux pratiques et aux difficultés, échanges d'expérience, étude de cas.

Modalités d'évaluation



- Questionnaire de connaissances pré-formation
- Questionnaire d'acquisition de connaissances post-formation
- Questionnaire de satisfaction

Informations pratiques

Durée 1 jour - 7 heures

Effectif 24 personnes

Dates et lieux :

Tarifs Libéral 210 euros / Salarié 300 euros

Modalités de règlement

Adresser 2 chèques : acompte de 100 euros encaissé à réception et 110 euros encaissés après la formation. Vous pouvez contacter nadine.jalabert@orptheo.info pour toute demande d'étalement du paiement.

Formateur

JEREMY PERICHON ORTHOPHONISTE

DOCTORANT, FORMATEUR, CHARGE D'ENSEIGNEMENT ET AUTEUR DE MATERIELS ORTHOPHONIQUES

Organisme organisateur

ORPHEO SARL

SIRET : 514 529 700

N° déclaration d'activité : 91 30 02990 30 (Région OCCITANIE)

Adresse : 507C route vieille 30340 SAINT JULIEN LES ROSIERS

Tel : 0663395267

www.orptheo.info

Programme détaillé de la formation

9h00-9h30 : Présentation de la formation.

- Présentation des objectifs généraux de la formation et de son déroulé
- Retour sur les attentes des participants
- **Atelier** : Le partenariat parental : où j'en suis ?

9h30-10h30 : De la théorie à la pratique clinique

- Guidance, accompagnement, partenariat : une approche à privilégier ?
- **Quiz interactif** : représentations et réalités du partenariat parental en orthophonie
- Les ingrédients actifs d'un partenariat efficace.

10h30-10h45 : Pause

10h45-13h00 : L'entretien clinique avec les parents

- Les compétences psychosociales mobilisées (côté orthophoniste / côté parent).
- Le cadre thérapeutique.
- La posture de l'orthophoniste face aux parents : réflexions autour des savoir-être et des savoir-faire à déployer.
- **Atelier** : gérer les situations relationnelles complexes

13h00-14h00 : Déjeuner

14h-14h30 : La décision partagée

- Objectifs SMART et décision partagée.
- Présentation du matériel « Décisi'on ».

14h30-15h30 : Collaborer avec les parents

- Identifier et comprendre les obstacles à l'implication des parents
- **Atelier** : gérer les comportements-défis des parents (absences, retards, désengagement, reprise des activités dans le quotidien, etc.)

15h30-16h45 : Co-construire et agir ensemble

- Quelles activités proposées à la maison ?
- **Atelier pratique** : création d'un outil de partenariat en langage oral ou écrit.

16h45 – 17h00 : Synthèse de la formation

- Synthèse de la journée : temps d'échange et de questions.
- Ce que je retiens de cette journée / Ce que je vais mettre en pratique.